

REPUBLIQUE DU SENEGAL

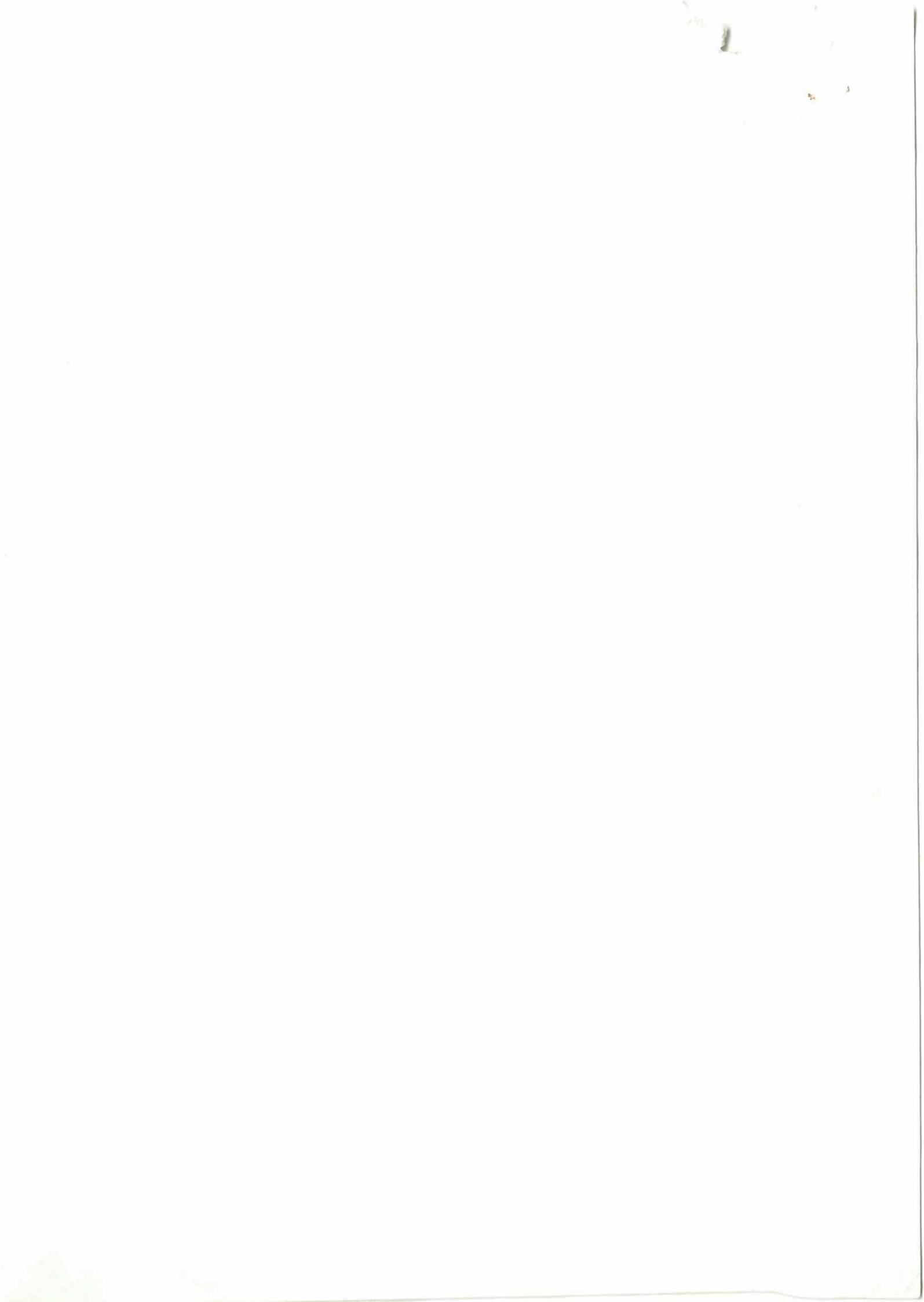
ASSEMBLEE NATIONALE

X^e LEGISLATURE

QUESTION D'ACTUALITE POSEE PAR MONSIEUR
LE DEPUTE AMADOU NDIAYE LO A MONSIEUR
LE MINISTRE DE LA PECHE

SUR

LES ACCORDS DE PECHE SENEGAL / UNION
EUROPEENNE



ASSEMBLEE NATIONALE
Xème LEGISLATURE
LE DEPUTE
AMADOU NDIAYE LO

Dakar, le 01 juillet 2002

QUESTION D'ACTUALITE
A MONSIEUR LE MINISTRE DE LA PECHE
SUR LES ACCORDS DE PECHE
SENEGAL/UNION EUROPEENNE

Monsieur le Ministre,

Le Sénégal vient de signer un accord de pêche, dit-on avantageux, avec l'Union européenne.

Ainsi le Sénégal va recevoir de l'Union européenne 42 milliards, pour la période Juillet 2002 à Juin 2006, en échange de 8 000 tonnes en jauge brute (TGB). Au titre du précédent accord (protocole 1997-2001), le Sénégal avait consenti 10.000 TGB contre 32 milliards. Donc vous êtes à féliciter et on vous félicite.

Cependant, il se dit que les Autorités sénégalaises avaient à maintes reprises déclaré que la signature de tout nouvel accord était suspendue à l'aboutissement de deux études portant sur le secteur de la pêche.

La première étude est relative à la stratégie de développement durable de la pêche (SDDP), issue des concertations sur la pêche et l'aquaculture, tenues à l'hôtel Méridien en novembre 2000.

La deuxième elle, concerne le bilan des accords de pêche. Elle devrait fournir au Gouvernement des éclairages sur la tenue des accords de pêche, de l'indépendance à nos jours, afin de concevoir une nouvelle démarche plus avantageuse, face à l'Europe.

Or, il se dit que cet accord a été signé sans la contribution de ces études.

Donc, Monsieur le Ministre, les députés que nous sommes, et au delà, l'opinion toute entière, souhaiteraient être édifiés sur les bases qui ont conduit à la signature de cet accord.

En d'autres termes, la question que l'on se pose c'est : Est-ce que le Sénégal y gagne ? Qu'est ce qu'il y gagne ? Comment le gagne-t-il ? Le gagne-t-il mieux que durant les accords précédents ?

Pourquoi un accord de 4 ans, et pas un de 2 ou 3 ans souhaitable pour la nécessité de repos biologique des ressources halieutiques ?

Tout en vous souhaitant bonne réception, veuillez agréer Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

L'honorable député

AMADOU NDIAYE LO

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Amadou Ndiaye Lo', written in a cursive style.

